

Projet AP3C

Adaptation des Pratiques Culturelles au Changement Climatique

Atelier n°4

*« Rôle des politiques publiques
vis-à-vis des évolutions à venir »*

Colloque AP3C - Mardi 04 juillet 2017



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

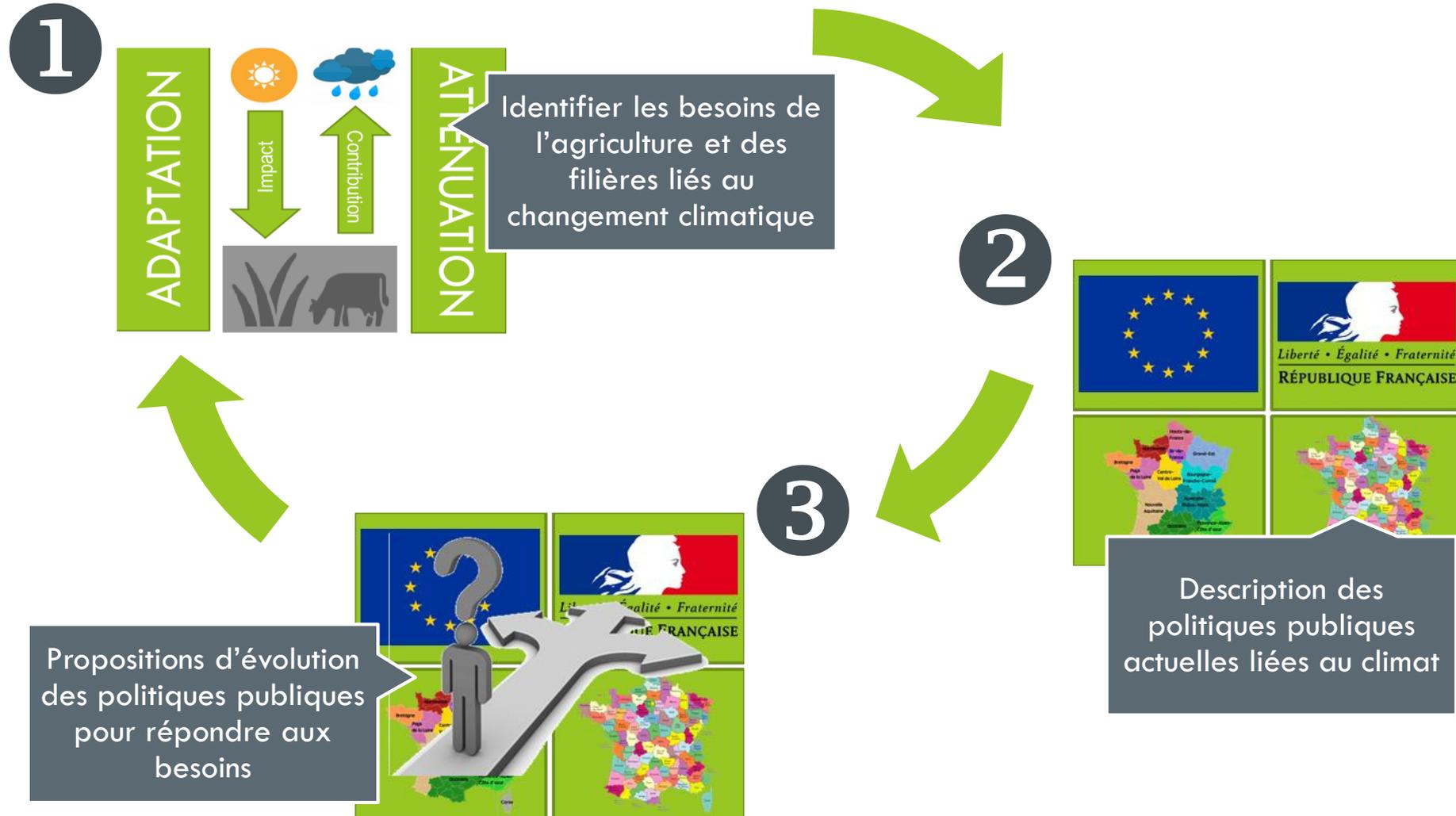


RÉGION
Nouvelle-Aquitaine



Avec la contribution financière
du compte d'affectation spéciale
«développement agricole et rural»

Déroulement de l'atelier



Identifier les besoins

Pour l'agriculture et les filières agro-alimentaires

□ Quels changements ?

□ Des tendances globales

Chaleurs

- ↗ T° moyennes
- ↗↗ printemps
- Stables à l'automne

Gel

- ↘ risque de gel hivernal

Pluviométrie

- Quantités constantes
- Concentration des précipitations

□ Des aléas plus forts et plus fréquents

Chaleurs

- ↗ Risques de chaleurs très élevées
- Avancés d'un mois

Gel

- ↗ Risque gel tardif
- ↗ Risque gel précoce

Pluviométrie

- Précipitations plus intenses
- ↗ Périodes sèches

Identifier les besoins

□ Effets attendus sur les systèmes agricoles et les filières



→ Augmentation de la croissance des végétaux



→ Avance des calendriers cultureux
→ Baisse du confort d'été des animaux
→ Augmentation des risques pathogènes



→ Baisse du confort hydrique des plantes
→ Augmentation des jours à forte productivité potentielle
→ Baisse des réserves naturelles en eau



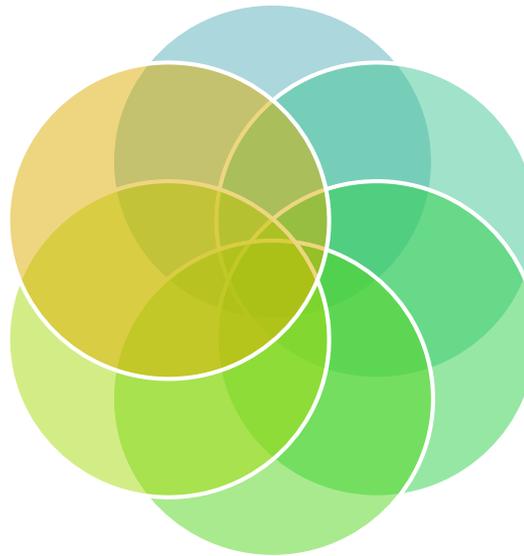
→ Augmentation des risques de sécheresse et de gel
→ Echaudage et accidents de croissance

Identifier les besoins



	Leviers de limitation du changement climatique	Evolutions long terme	Adaptations moyen terme	Compensations court terme
Parcelle	<ul style="list-style-type: none"> ➔ Maintien et augmentation du stockage de carbone dans les sols ➔ Production locale de protéines végétales 	<ul style="list-style-type: none"> ➔ Nouvelles variétés ➔ Stockage de l'eau 	<ul style="list-style-type: none"> ➔ Itinéraires techniques ➔ Assolement ➔ Irrigation ➔ Lutte contre les maladies émergentes 	<ul style="list-style-type: none"> ➔ Indemnisation des pertes
Système	<ul style="list-style-type: none"> ➔ Alimentation spécifique des animaux ➔ Autonomie alimentaire ➔ Gestion des effluents et autonomie de fertilisation 	<ul style="list-style-type: none"> ➔ Génétique animale ➔ Bâtiments d'élevage ➔ Bâtiments de stockage 	<ul style="list-style-type: none"> ➔ Chargement ➔ Conduite de troupeau ➔ Lutte contre les maladies émergentes 	<ul style="list-style-type: none"> ➔ Achat de fourrages et d'aliment
Filière	<ul style="list-style-type: none"> ➔ Optimisation des outils industriels 	<ul style="list-style-type: none"> ➔ Changement des cahiers des charges AOP 	<ul style="list-style-type: none"> ➔ Saisonnalité de l'approvisionnement ➔ Nouveaux modes de contractualisation 	<ul style="list-style-type: none"> ➔ Caisse de sécurisation

Identifier les besoins



Les politiques publiques actuelles

En lien avec le climat

Les politiques actuelles

International

- ➔ Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques
- ➔ Plan d'actions Lima-Paris
 - ➔ COP21
 - ➔ Initiative 4 pour 1000

Europe

- ➔ PAC
 - ➔ Conditionnalité
 - ➔ Verdissement
 - ➔ MAEC
 - ➔ Assurance récolte
 - ➔ Investissements / PCAE
 - ➔ PEI
- ➔ H2020
- ➔ LIFE Climate

France

- ➔ Plan national d'adaptation au changement climatique (PNACC)
- ➔ Projet agro-écologie pour la France
- ➔ Programme de recherche systèmes innovants
- ➔ Intégration de la problématique dans les fonds d'accompagnement de la R&D
- ➔ FNGRA

Collectivités

- ➔ Régions
 - ➔ Schémas régionaux climat-air-énergie (SRCAE)
 - ➔ Intégration de la problématique dans les fonds d'accompagnement de la R&D
 - ➔ Politique d'investissements
- ➔ Massif central
 - ➔ Axe 3 de la CIMAC
 - ➔ Indirectement dans l'axe 1 du POMAC
- ➔ Actions localisées des communautés de communes et communes

4 POUR 1 000

LE 4 POUR 1000 LA SÉQUESTRATION DU CARBONE DANS LES SOLS POUR LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE ET LE CLIMAT

□ Les sols pour la sécurité alimentaire et le climat

■ Via des systèmes agro-écologiques et des pratiques agricoles adaptées

La quantité de carbone contenue dans l'**atmosphère** augmente chaque année de **4,3 milliards de tonnes**

+4,3 Md t. carbone / an



émissions de CO₂



Forêts ⊖⊖

Océans ⊖⊖

Activités humaines ⊕⊕⊕⊕

Déforestation ⊕

⊖ absorption ⊕ émission

Les **sols** du monde contiennent sous forme de matières organiques **1 500 milliards de tonnes** de carbone

absorption de CO₂ par les végétaux



stockage de carbone organique dans les sols

1500 Md t. carbone

Si on augmente de **4‰** (0,4%) par an la quantité de carbone contenue dans les sols, on **stoppe l'augmentation annuelle de CO₂ dans l'atmosphère**, en grande partie responsable de l'effet de serre et du changement climatique

augmentation de l'absorption de CO₂ par les végétaux :



sols cultivés, prairies, forêts...



stockage de **+4‰** de carbone dans les sols mondiaux

= des sols + fertiles
= des sols + adaptés aux effets du changement climatique

COMMENT STOCKER PLUS DE CARBONE DANS LES SOLS ?

Plus on couvre les sols, plus les sols sont riches en matière organique, et donc en carbone. Jusqu'à présent, la lutte contre le réchauffement climatique s'est beaucoup focalisée sur protection et la restauration des forêts. En dehors des forêts, il faut favoriser le couvert végétal sous toutes ses formes.



Ne pas laisser un sol nu et moins travailler le sol ; ex. : les techniques sans labour



Introduire davantage de cultures intermédiaires, intercalaires et de bandes enherbées



Développer les haies en bordure des parcelles agricoles et l'agroforesterie



Optimiser la gestion des prairies, par exemple allonger la durée de pâturage



Restaurer les terres dégradées, par ex. les zones arides et semi arides du globe

□ Le 1er pilier – Les aides directes

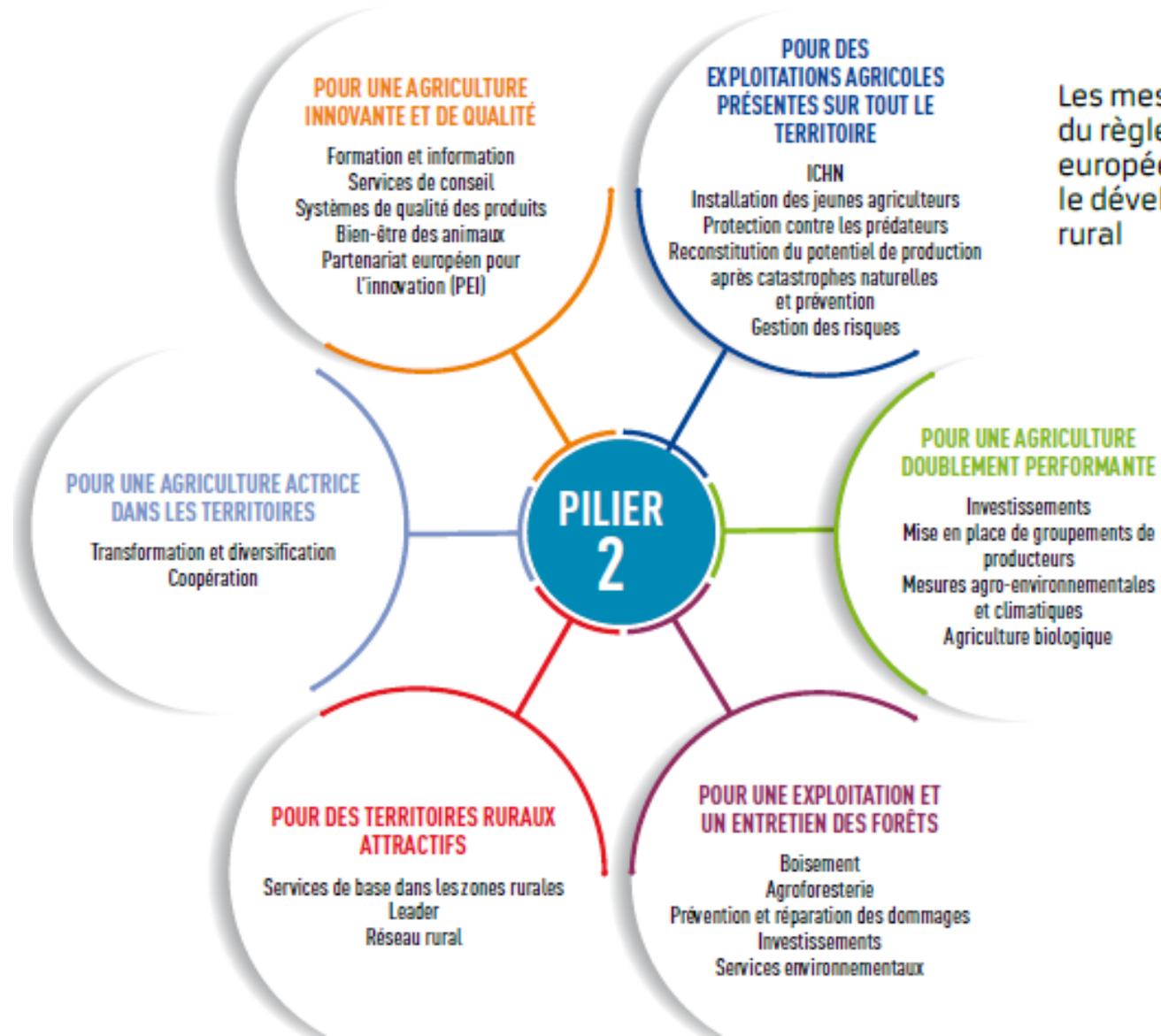
■ Conditionnalité / BCAE

- Bandes tampons
- Couverture minimale des sols
- Maintien des particularités topographiques

■ Verdissement

- Maintien des PP
- Maintien des SIE (Surfaces d'intérêt écologique)
 - Haies / agroforesterie / cultures intermédiaires / bandes enherbées / ...

Le 2^{ème} pilier



Les mesures du règlement européen pour le développement rural

Le projet agro-écologie

Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt

LES FONDAMENTAUX DE L'AGRO-ÉCOLOGIE

L'agro-écologie est l'utilisation intégrée des ressources et des mécanismes de la nature dans l'objectif de production agricole.

Elle allie les dimensions écologique, économique et sociale et vise à mieux tirer parti des interactions entre végétaux, animaux, humains et environnement.

Intelligence collective



L'agro-écologie s'appuie sur l'émergence d'initiatives collectives. Les interactions humaines, le partage d'expériences et les projets collectifs sont cruciaux pour engager le changement. La formation des acteurs permet de mettre en pratique des conduites innovantes mais aussi de mobiliser de nouveaux champs de connaissances.

Couverture & rotation



La rotation de cultures favorise l'augmentation des niveaux de carbone et d'azote dans les sols, la prévention de l'érosion ainsi que la suppression de mauvaises herbes. Rotation des cultures, cultures de protection et réduction du travail du sol correspondent à trois pratiques fondamentales de l'agriculture de conservation.

Gestion de l'énergie



La gestion de l'énergie est un des axes de l'agro-écologie. Toutes les sources d'énergie issues de la biomasse sont favorisées : énergie solaire, bois combustible, méthanisation etc. Cette dernière permet notamment de produire de la chaleur ou de l'électricité par le recyclage des fumiers, lisiers et déchets végétaux.

Biocontrôle



Le biocontrôle est un ensemble de techniques de protection des végétaux par l'emploi de mécanismes naturels. Seules ou associées à d'autres moyens, ces techniques s'appuient sur les interactions entre espèces dans le milieu naturel et sur la gestion des équilibres des populations d'agresseurs plutôt que sur leur éradication avec des produits phytochimiques.

Agroforesterie



En améliorant la production agricole, tout en restaurant la fertilité des sols et la qualité des eaux, l'agroforesterie fait cohabiter sur les terres agricoles des productions habituelles (cultures, élevage) et des arbres. Cette technique améliore durablement la productivité des terres agricoles et est favorable à la biodiversité.

Biodiversité



La faune sauvage consommatrice d'insectes, tels que les oiseaux ou les chauves-souris, est très utile pour la lutte contre les insectes nuisibles. La protection et l'utilisation de la biodiversité est l'un des piliers de l'agro-écologie.

Adaptation climatique



Le facteur 4 pour 1000
La fixation de la matière organique dans les sols contribue au stockage des gaz à effet de serre. L'augmentation de 0,4% de la matière organique des sols permettrait de stocker l'équivalent d'une année entière d'émissions de gaz à effet de serre.

Biodiversité des sols



Les organismes vivant dans la terre ont un impact positif sur sa structure qui favorise l'enracinement, la rétention d'eau et limite l'érosion. Ils peuvent protéger les cultures contre les organismes nuisibles et les maladies. Ils ont un rôle central dans la décomposition et le cycle des nutriments, une influence sur la croissance végétale et sur les polluants.

Fixation de l'azote



L'azote est un élément indispensable à la nutrition des cultures. Il peut être produit par certaines plantes, notamment les légumineuses, à partir de l'azote gazeux présent dans l'atmosphère. Fixé par la plante, il est ensuite restitué dans le sol et bénéficie aux cultures suivantes.

Synergie cultures-élevage



Les systèmes de production intégrant des cultures et de l'élevage favorisent un recyclage efficace des ressources. Les produits ou sous-produits d'un des composants sert ensuite de ressource à l'autre composant — par exemple le fumier sert aux cultures et les récoltes nourrissent le bétail.

Pollinisation



Les insectes pollinisateurs, en butinant de fleurs en fleurs, permettent aux plantes de produire fruits et graines qui font partie de notre alimentation. Ces insectes, et notamment les abeilles, jouent un rôle essentiel dans le maintien de la biodiversité et sont aussi des auxiliaires indispensables à l'agriculture.

Gestion de l'eau



Une démarche de type agro-écologique exige une gestion raisonnée des ressources hydriques dans l'intégralité de l'écosystème agricole. La priorité est de favoriser le stockage de l'eau dans le sol, par le développement de pratiques agronomiques qui limitent le ruissellement, l'érosion et l'évapo-transpiration.

Semences durables



Les semences et plants façonnent les systèmes agricoles. Le maintien, la création de variétés et la production des semences représentent un enjeu prépondérant pour faire face aux mutations du monde agricole et de façon plus large de la société. L'implantation de semences saines et adaptées permet de limiter le recours aux produits phytosanitaires.

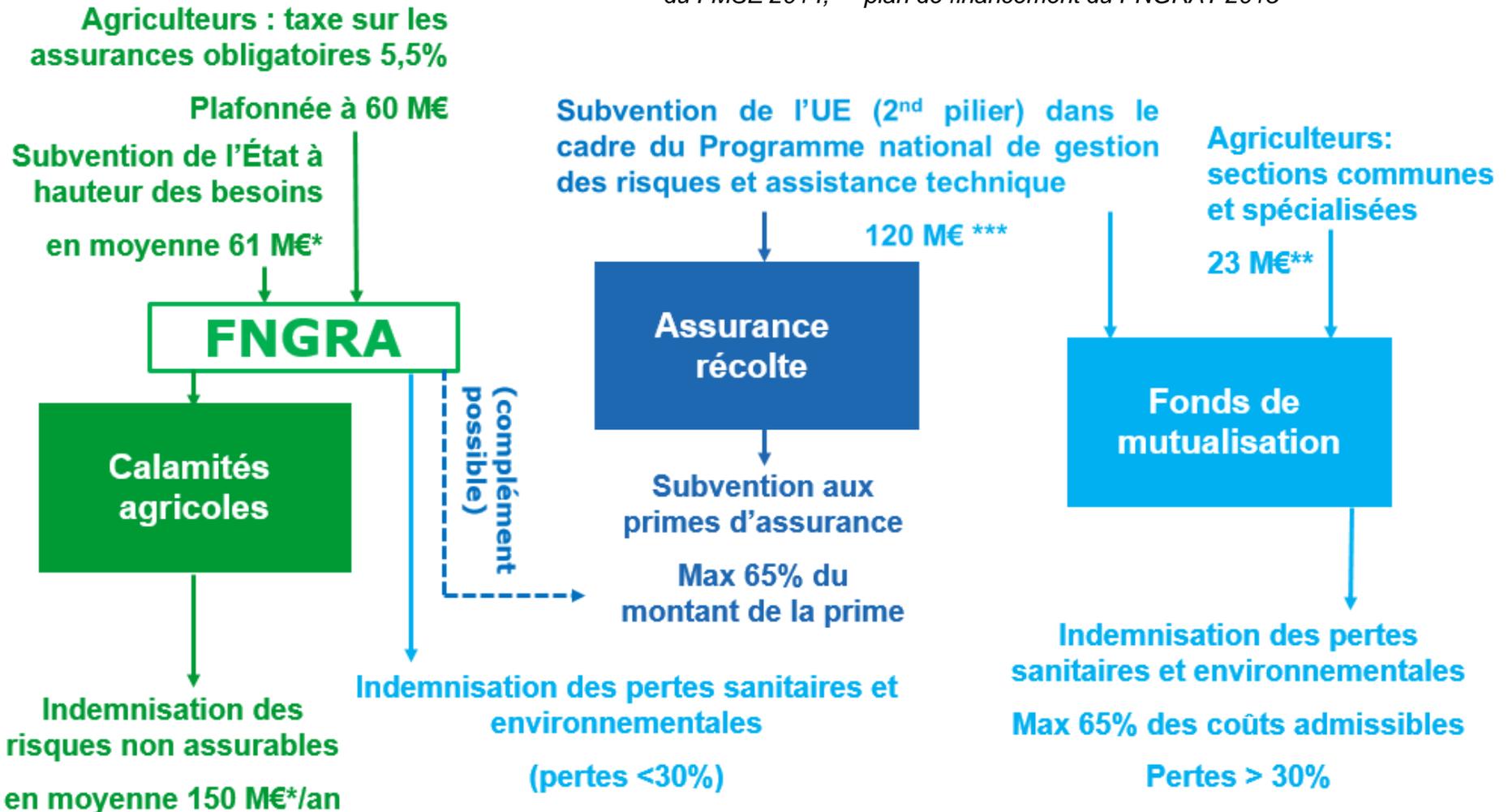
AGRO-ÉCOLOGIE PRODUISONS AUTREMENT

Grâce à la mise en œuvre de principes agro-écologiques, des cycles vertueux dans la production agricole sont rétablis et pérennisés.

Le FNGRA



Source : APCA d'après *bilan financier du FNGRA 2000-2013, **bilan financier du FMSE 2014, ***plan de financement du PNGRAT 2015



La convention de Massif central



Axe 1 - L'attractivité du Massif central pour les entreprises et les populations

- Poursuite des politiques d'accueil sur le territoire
- Développement des politiques de services

Axe 2 - Créer de la plus-value à partir des potentiels du Massif

- Constitution de chaînes de valeur porteuses d'une spécificité Massif central
- Développer et promouvoir les produits touristiques spécifiques à la montagne
- Soutenir la création et la diffusion culturelle

Axe 3 - Accompagner l'adaptation au changement climatique et atténuer ses effets

- **Conservation des milieux caractéristiques du Massif**
- **Limitation du recours aux énergies fossiles**

Axe 4 - Développer les capacités des territoires et favoriser les coopérations

Quelles politiques publiques demain ?

Pour répondre aux besoins des acteurs par
rapport au changement climatique

Quelles politiques publiques demain ?



EUROPE						
FRANCE						
COLLECTIVITES						

3 grandes idées pour l'avenir



Au niveau de l'Europe

-

Au niveau national

-

Au niveau des territoires

-



Merci de votre attention et de votre participation



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes



RÉGION
Nouvelle-Aquitaine



Avec la contribution financière
du compte d'affectation spéciale
«développement agricole et rural»